



Outil d'aide à l'installation
Approche territoriale

Haute- Garonne

Vol. n°1
Besoins et offre de santé

Méd'in cc

Introduction

La Haute-Garonne est marquée par une dynamique démographique soutenue, portée par la métropole toulousaine et ses territoires périurbains. Le département conjugue des zones urbaines denses, des secteurs en expansion autour de Toulouse et des espaces ruraux plus isolés.

Cette configuration territoriale génère des besoins en santé importants et variés, avec des enjeux spécifiques liés au vieillissement, aux inégalités sociales et à l'accès aux soins dans certains bassins de vie plus périphériques. La croissance de la population et l'extension des espaces périurbains accentuent les attentes en matière de soins médicaux et de prise en charge coordonnée.

L'offre de soins ambulatoires repose sur un réseau médical libéral dense mais inégalement réparti sur le territoire. Les professionnels de santé se concentrent majoritairement autour de Toulouse et dans les communes périurbaines, laissant apparaître des zones de fragilité dans les espaces plus éloignés. Le développement des dispositifs d'exercice coordonné se poursuit, avec l'implantation progressive de maisons de santé pluriprofessionnelles, d'équipes de soins primaires et de communautés professionnelles territoriales de santé qui contribuent à structurer l'offre et à renforcer la prise en charge des patients.

Le système hospitalier départemental s'organise autour du CHU de Toulouse et d'un réseau complémentaire de cliniques privées et d'établissements publics répartis dans les territoires périphériques. L'offre médico-sociale est dense dans les zones urbaines mais plus hétérogène dans les territoires ruraux et de montagne. Les structures dédiées aux personnes âgées et handicapées se concentrent dans l'agglomération et les communes proches, exposant certains secteurs à un risque d'isolement sanitaire. L'essor des dispositifs d'exercice coordonné et la dynamique des CPTS participent à renforcer l'organisation territoriale de l'offre de soins.



Cette étude a pour objectif de fournir aux médecins libéraux une analyse approfondie du territoire afin de les accompagner dans leur projet d'installation

Note au lecteur :

Les informations collectées dans ce document, notamment les données statistiques officielles, peuvent varier en fonction des sources et de l'actualité. Elles permettent toutefois de dégager les tendances et les caractéristiques du territoire indispensable à connaître pour l'installation d'un cabinet médical.

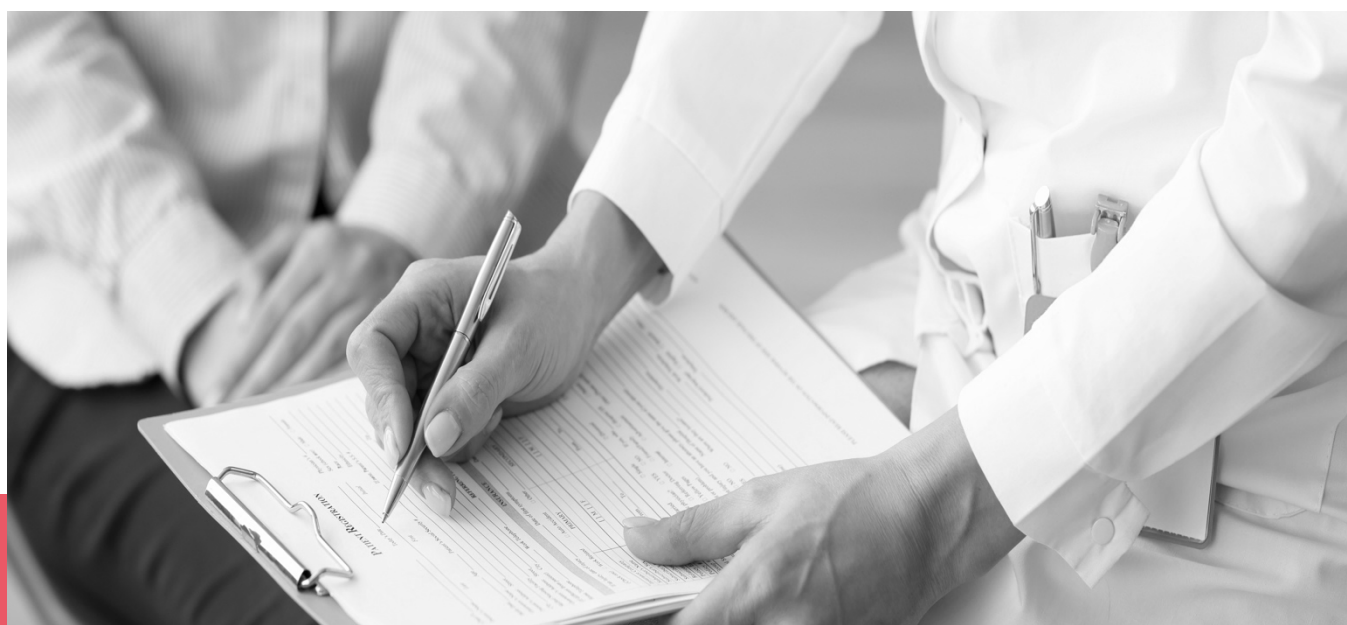
Sources :  l'Assurance
Maladie
agir ensemble, protéger chacun

 ars
ARS Occitanie

Assurance Maladie - ARS Occitanie
Joy Raynaud, docteur en géographie et
aménagement du territoire

Sommaire

BESOINS DE SANTE	4
Population.....	5
Caractéristiques santé.....	8
OFFRE DE SANTE	11
Médecine générale.....	12
Autres spécialités	14
Autres professionnels.....	15
Établissements.....	16
Exercice coordonné.....	23
SOUTIEN FINANCIER.....	26
ANNEXE.....	31



01

BESOINS DE SANTE

La Haute-Garonne se distingue par une dynamique démographique soutenue, portée par l'attractivité de l'aire urbaine de Toulouse. Ce territoire accueille une population jeune et en croissance rapide, concentrée majoritairement dans la métropole toulousaine, tandis que les zones rurales du sud présentent une densité nettement plus faible. Cette répartition inégale influe directement sur les besoins de santé, notamment dans les territoires où l'offre de soins reste plus fragile.

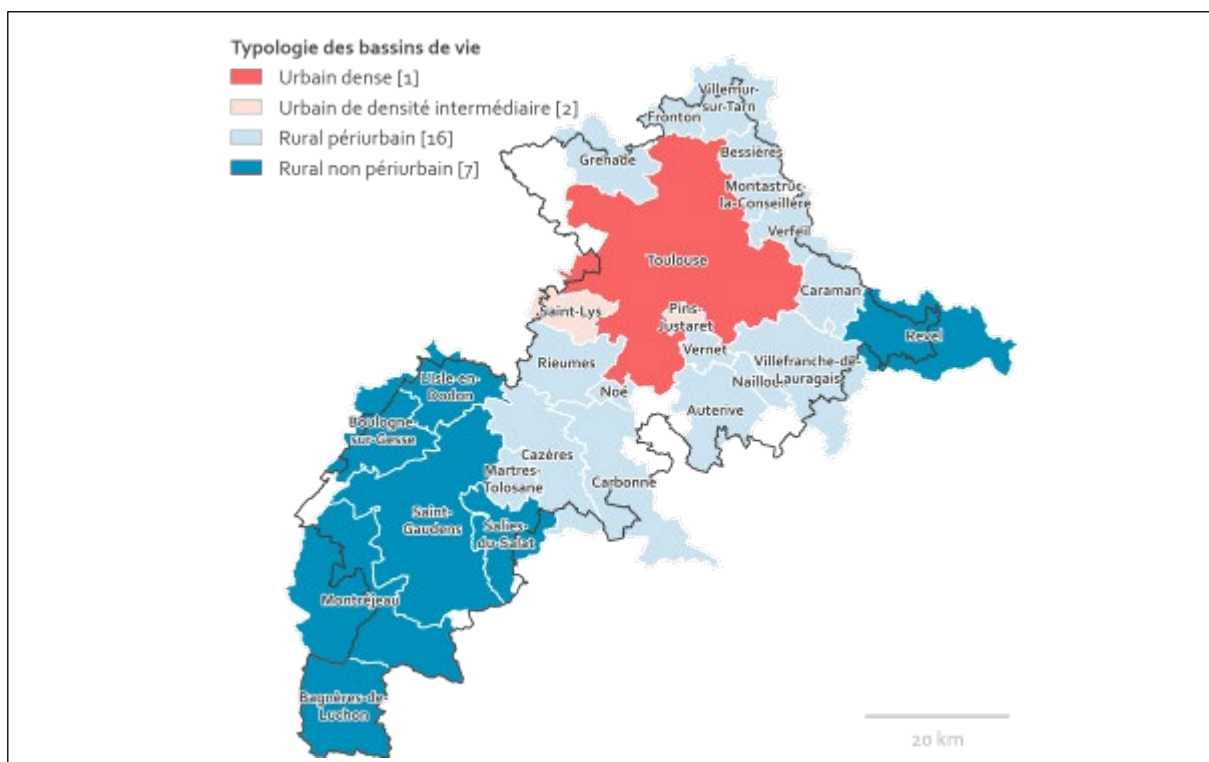
Les indicateurs de santé reflètent une situation contrastée. Le taux de personnes en affection de longue durée y est plus faible que dans le reste de la région, traduisant une population globalement en meilleure santé. Toutefois, la proportion d'assurés sans médecin traitant reste élevée dans certains bassins de vie, limitant l'entrée dans le parcours coordonné. Si l'accessibilité globale aux médecins généralistes est satisfaisante à l'échelle départementale, elle masque des zones sous-dotées, notamment en milieu rural.

Sur le plan social, plusieurs territoires présentent des signaux de précarité, identifiables notamment à travers le taux de bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire. Ces inégalités pèsent sur l'accès aux soins et la continuité des prises en charge. Dans les secteurs éloignés des pôles urbains, l'éloignement des structures médicales et le recours limité aux dispositifs de prévention renforcent les disparités. L'enjeu porte donc sur un rééquilibrage de l'offre au plus près des besoins.



01 Population

Les bassins de vie du département

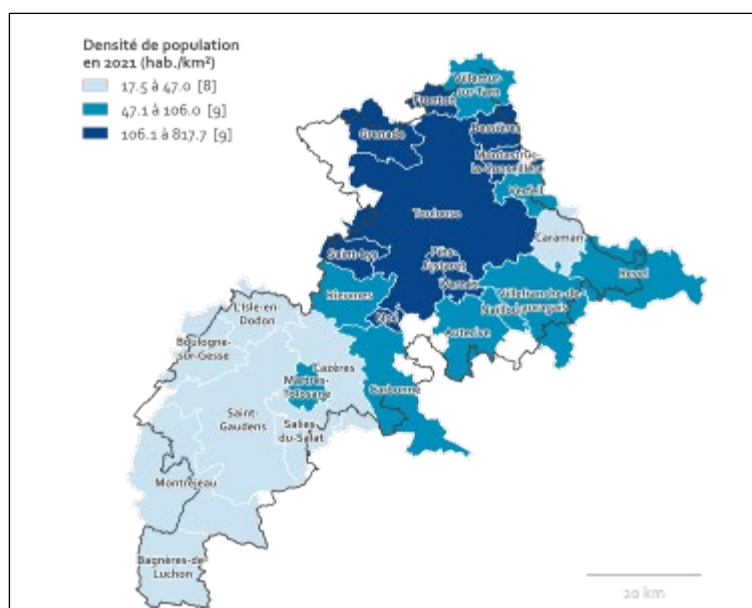


La répartition de la population sur le territoire

France : 67 706 511 hab. – 106 hab/km²
 Occitanie : 6 022 176 hab. – 82 hab/km²
 Haute-Garonne : 1 434 367 hab. – 227 hab/km²

La Haute-Garonne est le département le plus peuplé d'Occitanie.

Sa densité est plus élevée que la moyenne régionale et nationale, en lien direct avec l'attractivité de l'aire toulousaine, qui concentre une forte urbanisation et de nombreux pôles économiques, universitaires et technologiques. Ce dynamisme démographique alimente une pression accrue sur les services, notamment en santé.



L'évolution de la population

Evolution de la population (2016–2021)

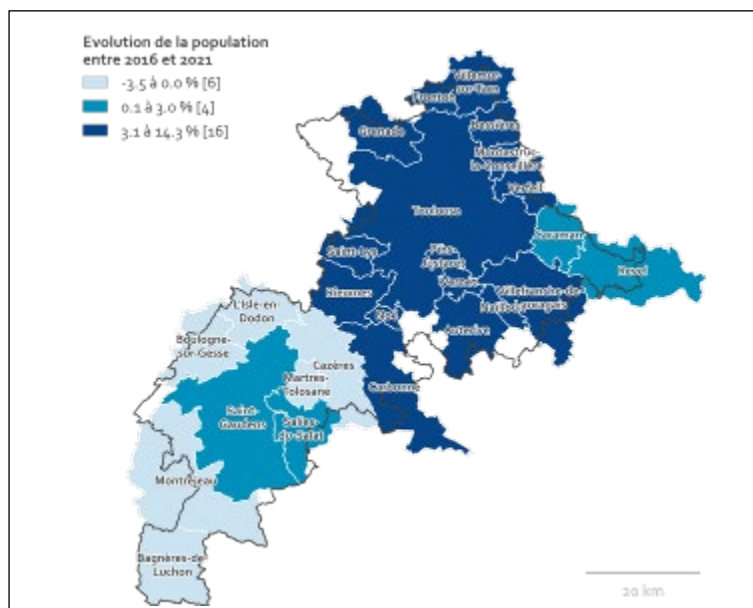
France : 2,00 %

Occitanie : 3,90 %

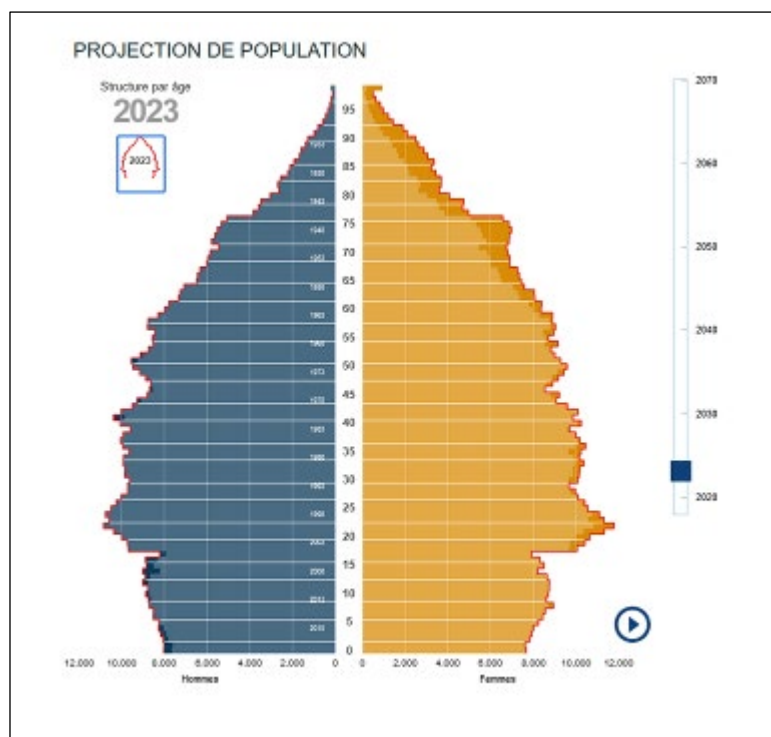
Haute-Garonne : 6,50 %

La Haute-Garonne affiche une croissance démographique très soutenue, soit +6,5 % en cinq ans, équivalant à un rythme annuel moyen de +1,3 %. Ce dynamisme dépasse largement les moyennes régionale et nationale. Il s'explique par un solde migratoire fortement positif, notamment autour de Toulouse, mais aussi par un solde naturel encore favorable comparé à d'autres territoires.

Cette attractivité repose sur l'emploi, les universités et la qualité de vie perçue, renforçant les besoins en infrastructures de santé.



La structuration par âge de la population



France : 17,3 % (part des 0-14 ans)

Occitanie : 16 %

Haute-Garonne : 17 %

En Haute-Garonne, les 0-14 ans représentent 17 % des habitants, soit un poids comparable à la France, mais supérieur au niveau régional plus âgé.

Ce dynamisme démographique s'explique par l'attractivité économique de Toulouse et son bassin aéronautique, qui attire jeunes actifs et couples créant des familles.

Une population enfantine relativement forte renforce la demande en pédiatrie, périnatalité et structures scolaires, tandis que les zones périurbaines nécessitent une offre de soins de proximité adaptée.



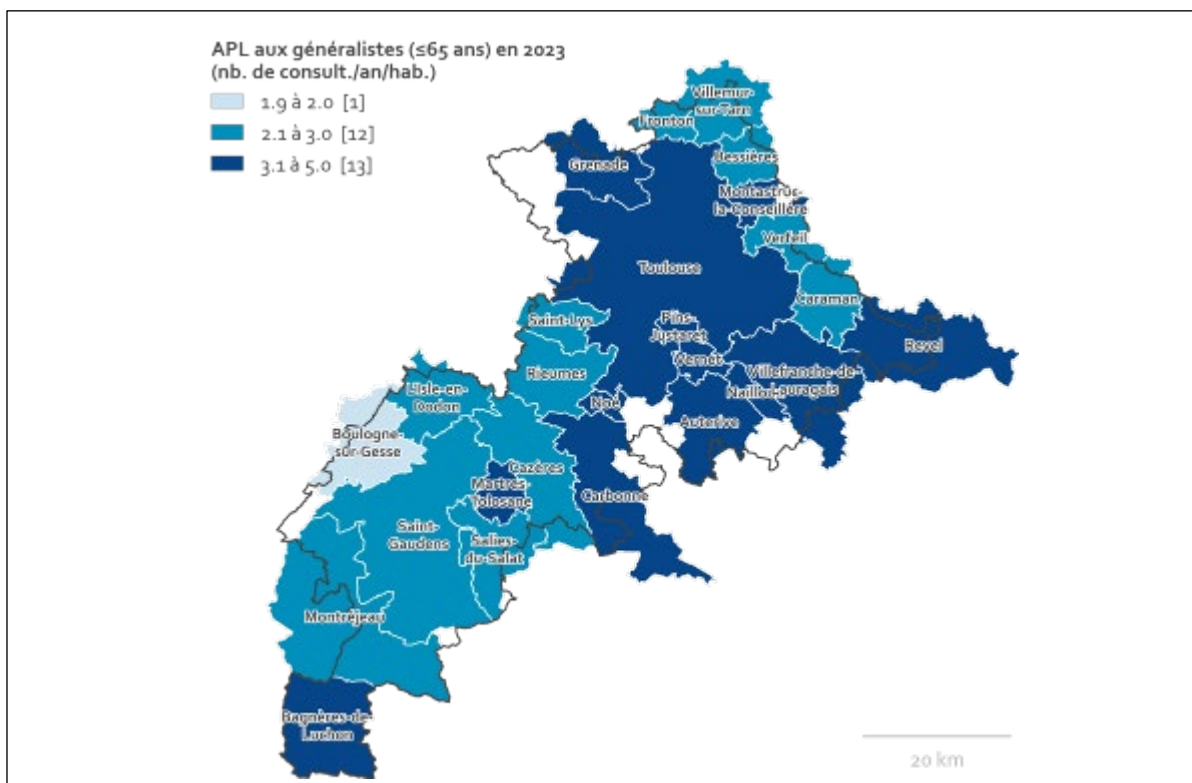
Pour connaître le détail
cliquez ici :

[Lien vers le site de l'INSEE](#)

02

L'accessibilité aux médecins généralistes

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) mesure la facilité d'accès à un médecin généraliste en croisant leur disponibilité et les besoins de la population à l'échelle locale.



France : 3,3 – Occitanie : 3,4 – Haute-Garonne : 3,9

Avec une valeur de 3,9, la Haute-Garonne dépasse légèrement les moyennes régionale et nationale. Ce bon niveau global masque néanmoins des disparités internes, en particulier entre l'agglomération toulousaine, fortement dotée, et certaines zones rurales ou périurbaines du sud du département où la densité médicale reste plus faible.

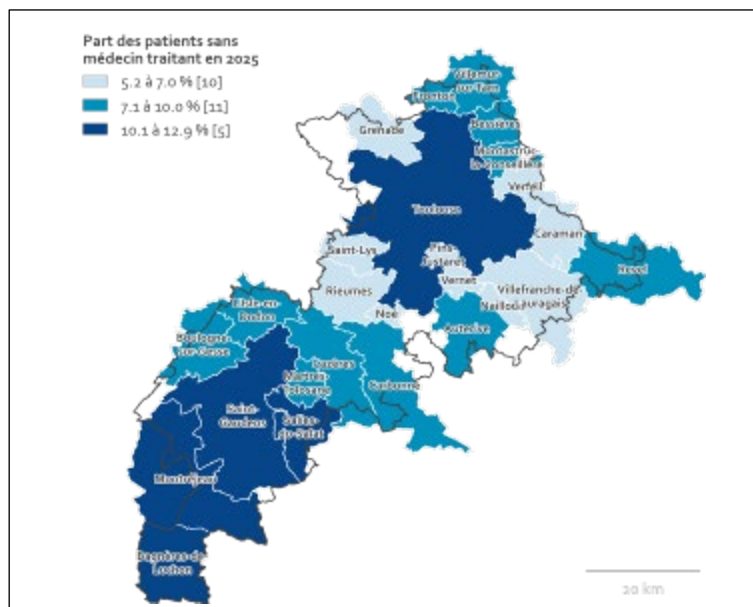
Les territoires comme le Comminges ou le secteur de Saint-Gaudens présentent des fragilités en matière d'accès aux soins. Ces écarts peuvent aggraver les inégalités sociales de santé, notamment pour les populations âgées, isolées ou précaires. L'éloignement d'un médecin généraliste peut entraîner des renoncements aux soins et un retard dans la prise en charge.

La part des patients sans médecin traitant

France : 9 %
Occitanie : 10,00 %
Haute-Garonne : 10,30 %

En Haute-Garonne, 10,3 % des assurés sont sans médecin traitant en 2025, un taux légèrement supérieur à la moyenne régionale. Cette situation concerne particulièrement le bassin de vie de Toulouse et les zones rurales comme le Comminges.

Cette problématique soulève également des enjeux pour l'accès aux droits, aux dispositifs de prévention, aux ALD ou aux campagnes de dépistage.



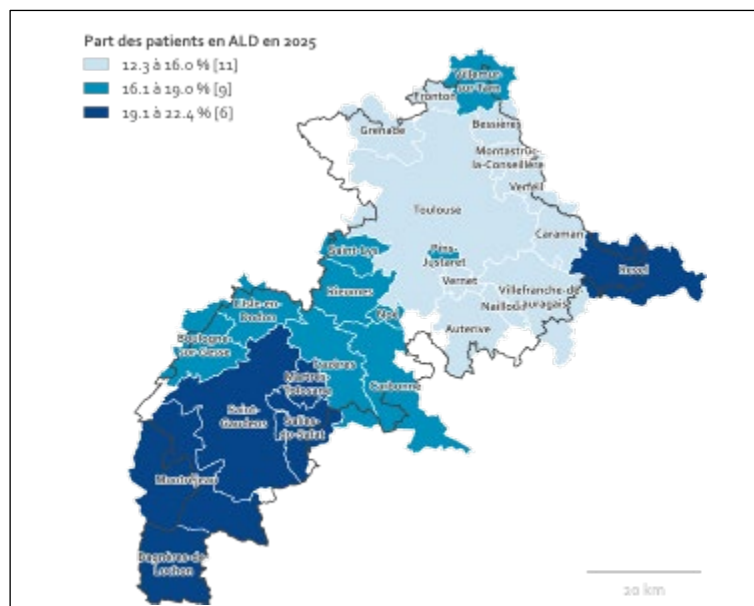
La prévalence des maladies chroniques

Proportion de personnes de 17 ans et plus ayant une affection de longue durée (ALD) : cancers, diabète...

France : 18 %
Occitanie : 17,30 %
Haute-Garonne : 14,90 %

La part des bénéficiaires en ALD est plus faible en Haute-Garonne qu'en Occitanie. Ce taux reflète une population globalement plus jeune et en meilleure santé, notamment dans l'agglomération toulousaine.

Dans les zones rurales comme le sud du département, les taux d'ALD sont plus élevés, en lien avec le vieillissement, la précarité ou un accès plus difficile aux soins.



02

OFFRE DE SANTE

La Haute-Garonne bénéficie d'une offre médicale structurée, soutenue par une densité globalement favorable en médecins généralistes et spécialistes. Toutefois, la répartition reste contrastée entre la métropole toulousaine, bien dotée, et plusieurs bassins ruraux comme le Comminges ou le Volvestre, où les tensions sont plus marquées. Le vieillissement des effectifs médicaux, combiné à une baisse progressive de la densité dans certaines zones, interroge la soutenabilité de l'offre à moyen terme.

Les professionnels paramédicaux sont globalement présents, avec de fortes disparités selon les métiers et les territoires. L'accès aux laboratoires d'analyses est satisfaisant en zone urbaine, mais reste limité dans certaines communes rurales. L'imagerie lourde est concentrée autour de Toulouse, avec une couverture moins homogène dans le reste du département. Ces déséquilibres d'accessibilité posent la question de l'équité territoriale et nécessitent un accompagnement renforcé pour garantir la continuité des soins.

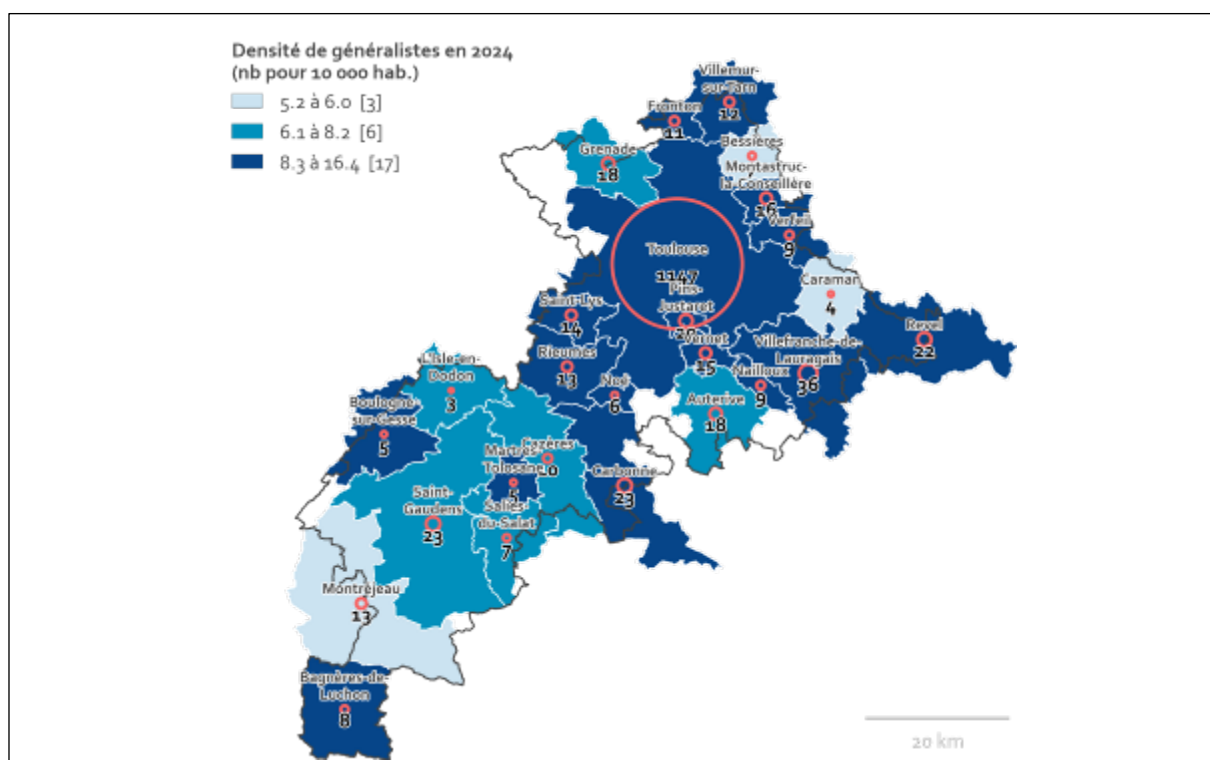
Le territoire se caractérise par la présence d'un large panel d'établissements hospitaliers publics et privés et de structures médico-sociales ainsi que d'un réseau de soins primaires actif. Le secteur libéral reste dynamique, soutenu par des dispositifs d'exercice coordonné tels que les maisons de santé, centres de santé, équipes de soins primaires et communautés professionnelles territoriales de santé. Toutefois, des disparités territoriales sont observées entre les zones urbaines et rurales. Les territoires périurbains et de montagne présentent des fragilités d'accès aux soins et une couverture plus hétérogène.

L'organisation départementale repose sur une polarisation autour de Toulouse, tandis que les secteurs du Comminges, du Lauragais et du sud du département apparaissent plus exposés aux tensions et aux inégalités de répartition de l'offre.



01 Médecine générale

La densité médicale



1 459 médecins généralistes

France : 8,2 pour 10 000 habitants

Occitanie : 9 pour 10 000 habitants

Haute-Garonne : 10,2 pour 10 000 habitants

La Haute-Garonne bénéficie d'un nombre élevé de médecins généralistes rapporté à sa population. Sa densité dépasse la moyenne régionale et nationale, ce qui témoigne d'une implantation plus favorable, en particulier dans l'agglomération toulousaine. Cette zone concentre une grande part des professionnels, attirés par les conditions d'exercice, les structures collectives et un bassin de population dense.

Cependant, cette densité globale masque des disparités territoriales importantes. Plusieurs bassins de vie situés en zone rurale ou en périphérie, comme le Comminges ou le sud du Volvestre, présentent une densité bien inférieure. Dans ces territoires, l'éloignement géographique, la faiblesse de l'attractivité et les départs à la retraite non compensés peuvent restreindre l'accès à un médecin traitant.

Ces écarts pèsent sur l'équité d'accès aux soins primaires. Ils peuvent entraîner des retards dans les prises en charge, des ruptures de suivi ou des tensions sur les autres professionnels. La structuration de l'offre en maisons de santé, les incitations à l'installation et les dynamiques de coordination interprofessionnelle sont des leviers répondre aux besoins croissants de la population et sécuriser les parcours de santé dans l'ensemble du département.

L'évolution de la densité médicale

Densité des médecins généralistes est exprimée en nombre de médecins pour 10 000 habitants.

Évolution de la densité des médecins généralistes (2019–2024)

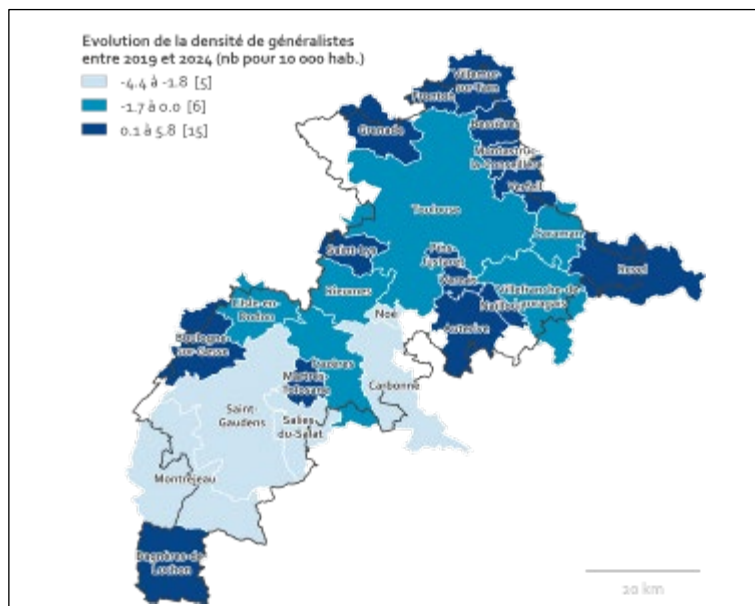
France : -0,6

Occitanie : -1,2

Haute-Garonne : -0,7

La densité des médecins généralistes diminue en Haute-Garonne, malgré une démographie favorable. Cette baisse, plus modérée qu'en région, s'explique par une dynamique de départs à la retraite non totalement compensée, notamment hors de l'agglomération toulousaine.

Cette tendance affecte l'accès aux soins dans plusieurs bassins ruraux comme le Comminges.



Le vieillissement de la profession

Part des médecins généralistes âgés de 60 ans ou plus

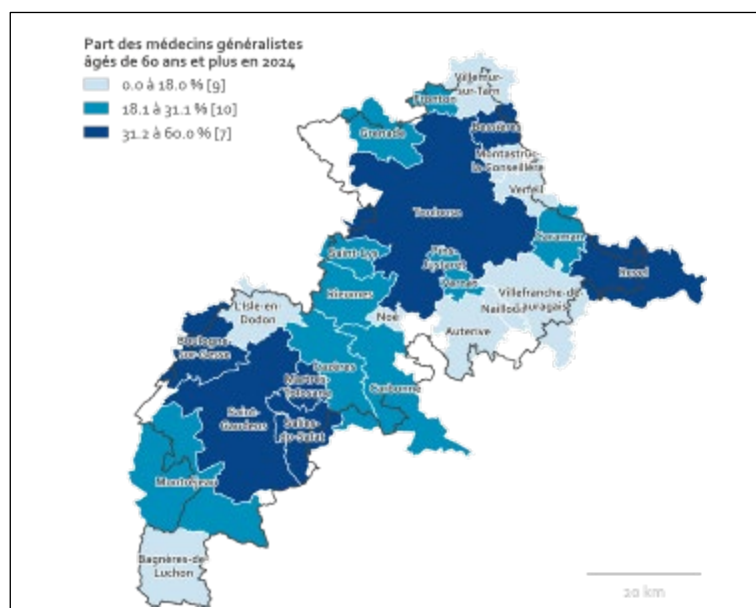
France : 31,1 %

Occitanie : 33,7 %

Haute-Garonne : 30,2 %

La part des médecins généralistes âgés de 60 ans et plus est légèrement inférieure en Haute-Garonne par rapport aux moyennes régionale et nationale. Cela reflète une structure d'effectifs un peu plus jeune, en lien avec l'attractivité de Toulouse pour les jeunes médecins.

Cependant, dans certains territoires ruraux comme le Comminges, le vieillissement des praticiens reste marqué. Ce facteur soulève un enjeu majeur de renouvellement médical à court terme.



02

Autres spécialités

Spécialité	Nb Dept	Densité Dept	Nb Occ	Densité Occ	Nb Fr	Densité Fr
Cardiologues	142	9.9	479	8.0	5082	7.5
Dermatologues	85	5.9	229	3.8	2422	3.6
Radiologues	125	8.7	511	8.5	5797	8.6
Gynécologues obstétriciens	128	20.8	373	14.2	4417	15.2
Gastro-entérologues	62	4.3	209	3.5	2038	3.0
ORL	60	4.2	184	3.1	1974	2.9
Pédiatres	92	37.4	268	27.4	2739	22.9
Pneumologues	40	2.8	155	2.6	1230	1.8
Rhumatologues	52	3.6	172	2.9	1439	2.1
Ophthalmologues	111	7.7	414	6.9	4781	6.4
Endocrinologues	34	2.4	101	1.7	849	1.3
Psychiatres	207	14.4	584	9.7	6288	9.3
Neurologues	32	2.2	102	1.7	1147	1.7
Stomatologues	21	1.5	73	1.2	733	1.1

La démographie des médecins spécialistes en Haute-Garonne révèle une forte concentration dans certaines disciplines. Les spécialités les plus représentées en nombre sont les psychiatres, les cardiologues et les gynécologues-obstétriciens. Ces derniers présentent une densité élevée rapportée à 100 000 femmes, traduisant une offre bien implantée, notamment dans l'agglomération toulousaine. Les pédiatres se distinguent également par une densité importante rapportée à la population d'enfants.

D'autres spécialités présentent une densité modérée, comme les radiologues, ophtalmologues ou dermatologues. Ces professionnels exercent majoritairement en milieu urbain, où se concentrent les plateaux techniques, les centres hospitaliers et les pôles de santé privés. À l'inverse, des spécialités comme les pneumologues, neurologues, stomatologues ou endocrinologues restent faiblement représentées, ce qui peut générer des délais d'accès prolongés pour les patients, en particulier en dehors des grands centres.

Toutefois toutes les spécialités présentent des effectifs nombreux et des densités toujours supérieures aux densités régionale et nationale. Ce qui peut masquer une répartition inégale sur le département. Les déséquilibres territoriaux sont plus marqués dans le sud du département, dans des bassins de vie comme le Comminges ou le Volvestre, où l'offre spécialisée reste réduite. Ces zones cumulent souvent éloignement géographique, fragilités sociales et vieillissement de la population.

03

Autres professionnels

Professionnels médicaux	Nb Dept	Densité Dep	Nb Occ	Densité Occ	Nb Fr	Densité Fr
Chirurgiens-dentistes	1217	8.5	4089	6.8	37951	5.6
Sage-femmes	246	3.3	878	2.8	8344	2.4
Professionnels paramédicaux						
Infirmiers	2343	16.3	13581	22.6	103804	15.3
Masseurs-Kinésithérapeutes	2521	17.6	10471	17.4	84687	12.5
Orthophonistes	781	54.4	2579	42.8	22566	33.3
Orthoptistes	182	12.7	558	9.3	3425	5.1
Pharmacies	400	27.9	1931	32.1	20457	30.2

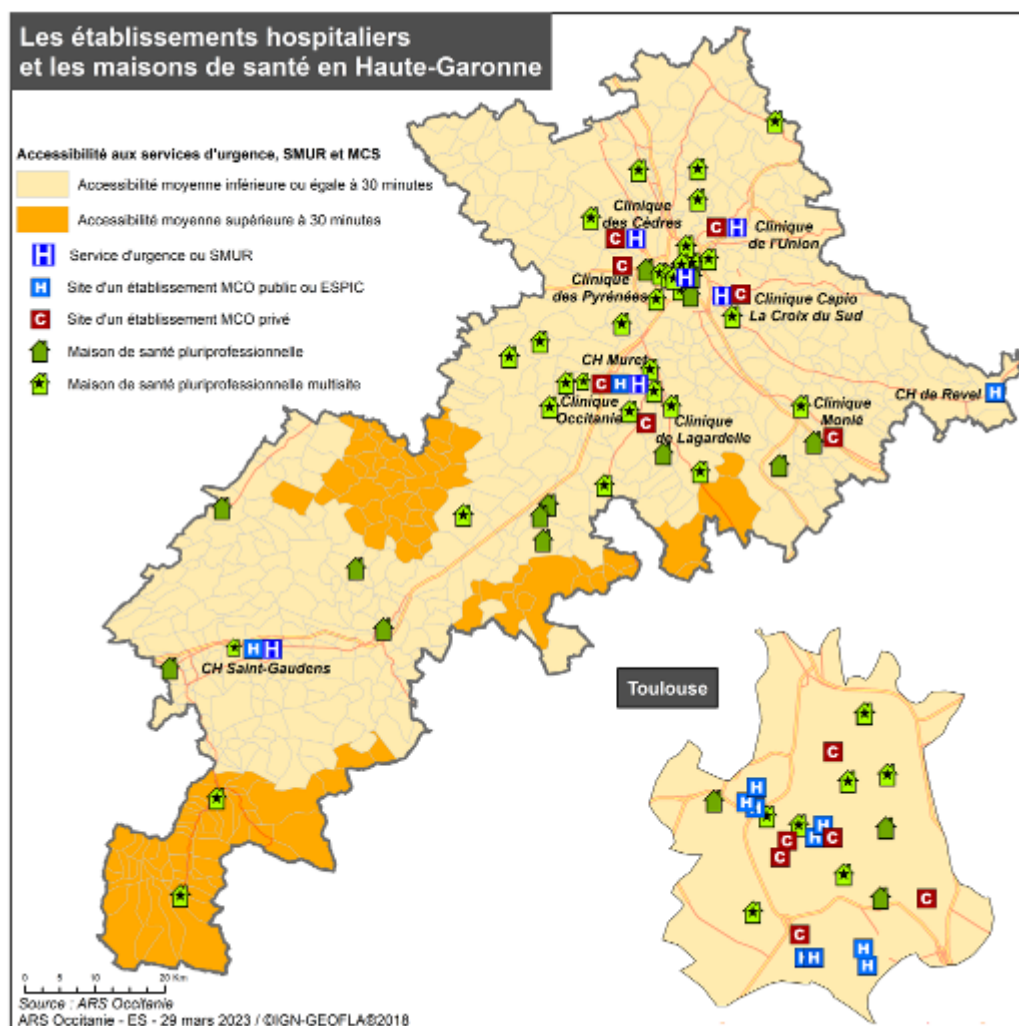
La Haute-Garonne bénéficie d'une offre paramédicale relativement bien structurée, avec des effectifs importants chez les kinésithérapeutes et les infirmiers, tout en restant dans les densités régionale et nationale. On relève également une forte présence d'orthophonistes et d'orthoptistes, avec des densités respectives de 54,4 et de 12.7 pour 100 000 habitants, nettement supérieure à la moyenne nationale.

La densité des chirurgiens-dentistes, quant à elle, atteint 8,5 pour 10 000 habitants et celle des sage-femmes est de 3,3 pour 10 000 femmes. Ces professions bien représentées selon les moyennes régionales et nationales, peuvent connaître des tensions localisées, notamment en périphérie et en milieu rural, où l'attractivité est moindre et les conditions d'exercice parfois plus contraignantes.

La densité des pharmacies est beaucoup plus faible que le niveau régional ou national, ce qui interroge sur un maillage territorial efficace. Toutefois, des déséquilibres subsistent dans les zones rurales comme le Comminges, où certaines professions peinent à se maintenir. Ces disparités interrogent la continuité des soins, en particulier pour les publics éloignés ou fragiles, et soulignent l'enjeu d'un accompagnement renforcé à l'installation.

04 Établissements

Les établissements de santé - Hospitalisation

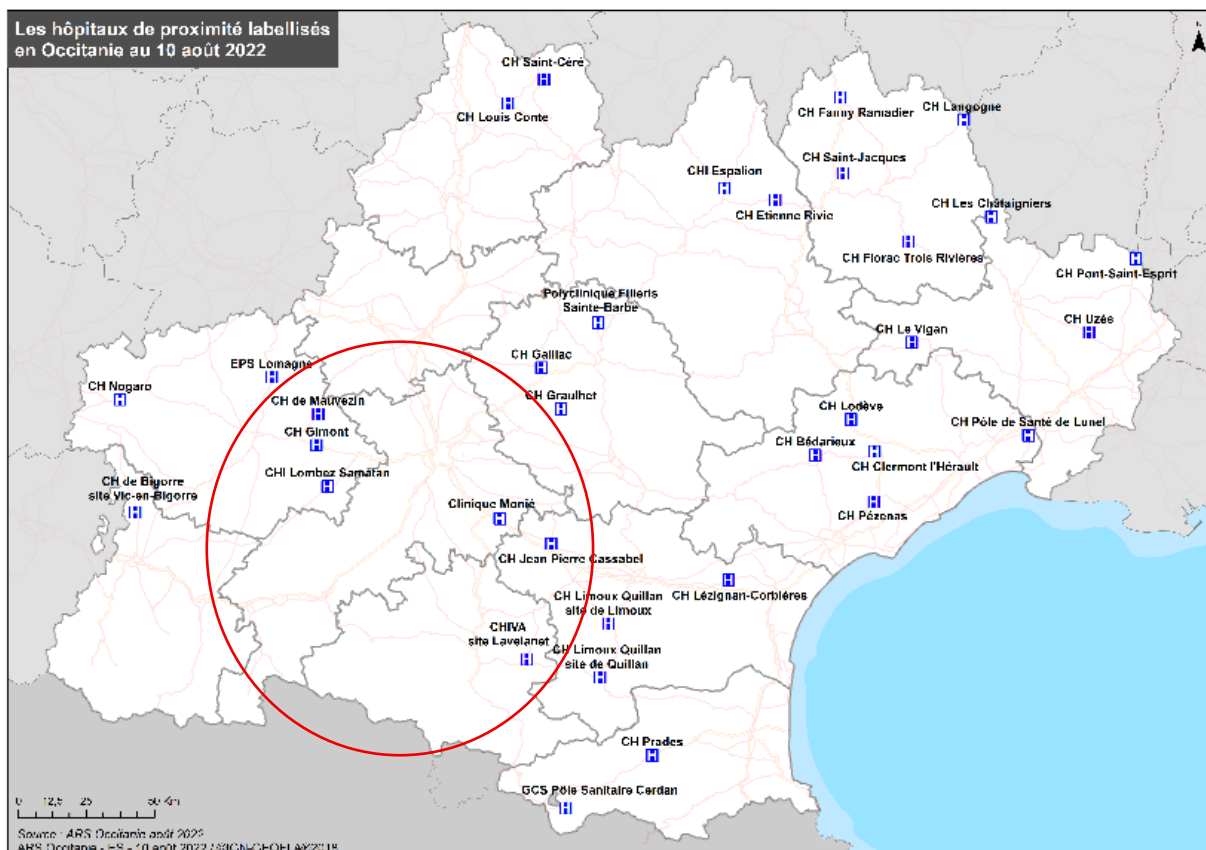


La Haute-Garonne réunit vingt-cinq établissements exerçant une activité de médecine chirurgie obstétrique (MCO). Le CHU de Toulouse concentre Purpan, Rangueil, Larrey, Oncopole, Hôpital Garonne et Mère-Enfant, piliers du recours tertiaire. Trois hôpitaux généraux complètent le réseau : Comminges-Pyrénées (Saint-Gaudens), Muret et Revel. Le privé renforce l'offre via l'Union, Pasteur, Rive Gauche, Croix du Sud, Cèdres, Médipole Garonne et Ambroise-Paré.

Avec 5 141 lits MCO, la Haute-Garonne affiche la densité la plus élevée d'Occitanie. Quatre cinquièmes des capacités se trouvent dans la métropole, offrant blocs polyvalents, réanimation, cancérologie et forte activité ambulatoire. Les sites périphériques couvrent urgences et médecine générale mais adressent le CHU pour actes hautement spécialisés.

Trente-six structures de soins de suite et réadaptation jalonnent surtout la couronne toulousaine, Quint-Fonsegrives, Colomiers, Fronton, plus quelques antennes à Saint-Gaudens et Luchon. Ce maillage dense réduit l'attente urbaine, mais les patients des vallées pyrénéennes parcourent parfois plus d'une heure pour certaines rééducations spécialisées, témoignant d'une tension périphérique à surveiller.

Les établissements de santé – Hopitaux de proximité

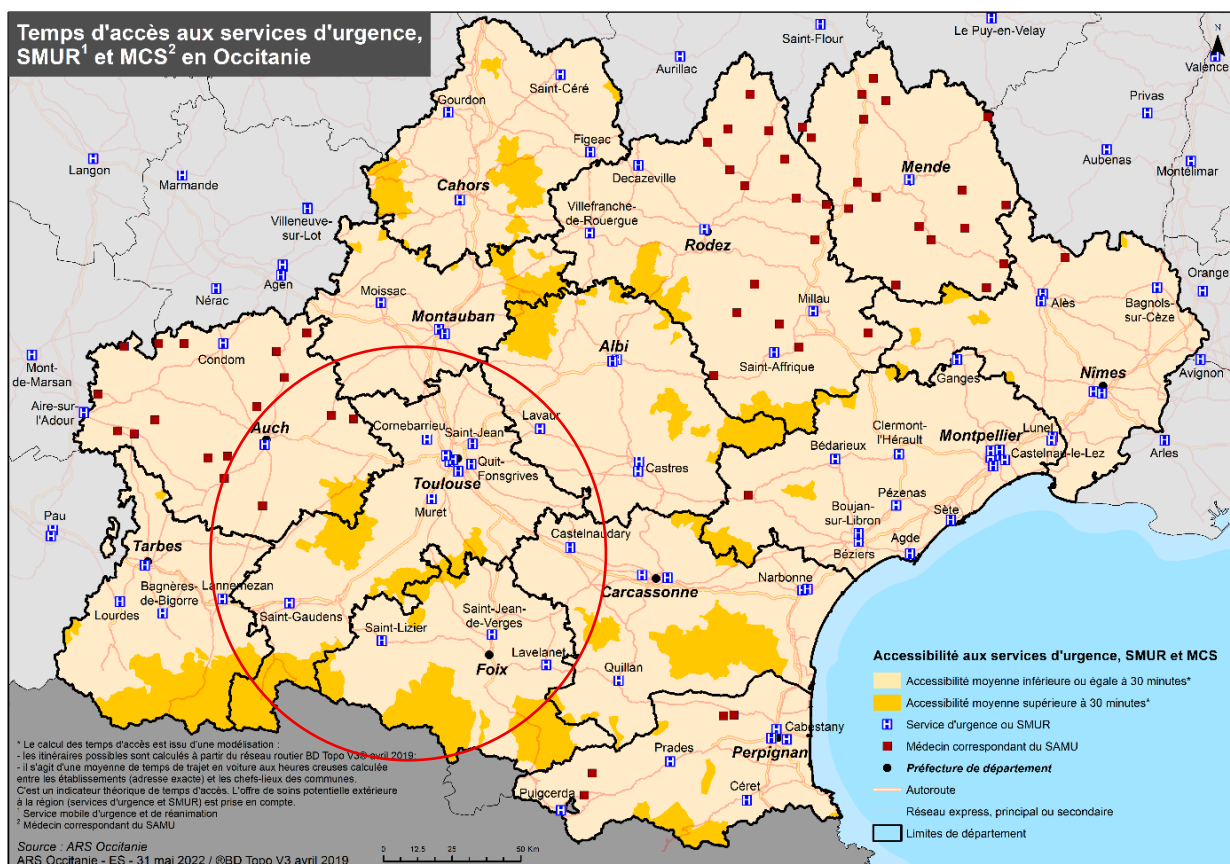


La Haute-Garonne ne compte qu'un seul hôpital de proximité labellisé par l'ARS Occitanie : la Clinique Monié, implantée à Villefranche-de-Lauragais. Cet établissement assure une fonction de proximité sur un bassin semi-rural à l'est du département, en lien avec les besoins de soins courants et la prévention dans une zone périurbaine en croissance.

La Clinique Monié propose une activité orientée vers la médecine polyvalente et les soins de suite, tout en assurant une articulation avec le territoire via les professionnels libéraux et les structures sociales. Elle est rattachée au Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Haute-Garonne Tarn-Ouest, avec le CHU de Toulouse comme établissement support, ce qui garantit un accès coordonné à des plateaux techniques spécialisés.

Cette implantation unique laisse une grande partie du département, notamment le sud (Comminges, Luchonnais) et le nord-ouest, sans hôpital de proximité labellisé. Cela entraîne une dépendance aux structures hospitalières régionales ou voisines et interroge la couverture effective du territoire.

Les établissements de santé - Urgence



Le département de la Haute-Garonne compte 10 structures assurant la prise en charge des urgences, qu'elles soient hospitalières ou privées. Le CHU de Toulouse concentre plusieurs services majeurs : les Hôpitaux Purpan, Rangueil et Mère-Enfant constituent l'épicentre des urgences publiques départementales. Plusieurs cliniques privées, comme la Clinique Ambroise Paré à Toulouse, la Clinique de l'Union à Saint-Jean ou la Clinique des Cèdres à Cornebarrieu, assurent également des activités d'urgences. Le centre hospitalier de Saint-Gaudens complète l'offre au sud.

L'activité de ces structures repose sur une organisation intégrant le SAMU 31 et des SMUR rattachés au CHU de Toulouse. Les établissements périphériques à Muret, Cornebarrieu ou Saint-Gaudens jouent un rôle essentiel dans le désengorgement partiel de l'agglomération toulousaine. Le CHU, établissement de référence, couvre un vaste périmètre, avec une gestion des urgences complexes et spécialisées à l'échelle régionale.

Géographiquement, l'offre reste centrée sur Toulouse et sa périphérie immédiate. Les territoires plus ruraux ou de montagne au sud bénéficient principalement du centre hospitalier de Saint-Gaudens. Cette organisation génère des inégalités d'accès, notamment dans le Comminges et le Volvestre, avec une dépendance forte au CHU pour les cas graves.

Outil d'informations :

Accédez à l'activité départementale des urgences en annexe de ce document

L'imagerie médicale

Communes	Nb. Scanners	Nb. IRM
Cornebarrieu	2	2
Muret	2	2
Quint-Fonsegrives	2	1
Saint-Gaudens	1	1
Saint-Jean	1	2
Toulouse	20	18
L'Union	1	0
Villefranche-de-Lauragais	1	0

La Haute-Garonne bénéficie d'un parc d'imagerie lourde bien développé, principalement concentré à Toulouse. Le CHU de Toulouse, site de Rangueil, dispose de plusieurs scanners diagnostiques et d'IRM, intégrés dans un plateau technique complet incluant la radiologie interventionnelle. L'Oncopole de Toulouse a renforcé son offre en 2024 avec l'installation d'un TEP Scan digital et une salle de radiologie interventionnelle. Parmi les établissements privés, la Clinique Médipôle-Garonne, le Centre d'Imagerie Médicale du Parc et le Centre d'Imagerie Rive Gauche disposent chacun de plusieurs équipements en scanner et IRM, couvrant une large palette d'indications.

En dehors de Toulouse, l'offre en imagerie lourde est plus limitée. Des équipements existent à Cornebarrieu, Muret, Quint-Fonsegrives et Saint-Jean, avec généralement un à deux appareils par modalité. Les habitants du sud du département, notamment dans le Comminges, doivent se déplacer vers Saint-Gaudens ou la métropole pour accéder à ces examens, ce qui engendre des délais ou des freins dans le parcours diagnostic.

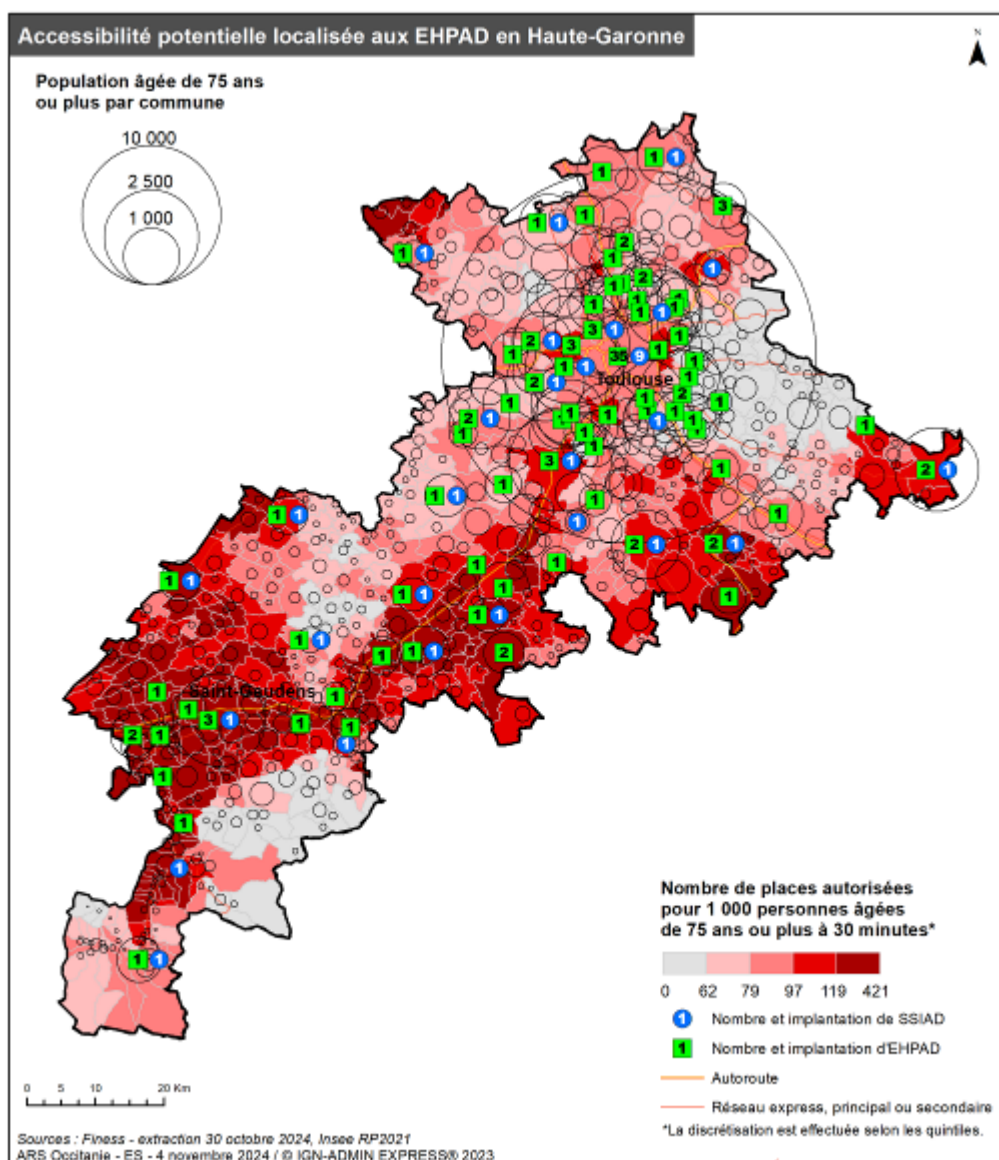
La biologie médicale

Intitulé	Nb Dept	Densité Dep	Nb Occ	Densité Occ	Nb Fr	Densité Fr
Laboratoires	123	8.6	421	7.0	4504	6.7

La Haute-Garonne présente une densité de laboratoires d'analyses médicales supérieure à celle observée en Occitanie et en France. Cette situation favorable s'explique par la forte concentration d'acteurs dans l'agglomération toulousaine, où coexistent des structures privées, hospitalières et universitaires. L'accessibilité aux examens biologiques est donc facilitée dans les zones urbaines, avec des délais généralement courts.

En revanche, cette offre reste très inégalement répartie sur le territoire départemental. Les zones rurales comme le Comminges ou le Volvestre présentent une densité bien plus faible, avec un nombre réduit de points de prélèvement. Ces déséquilibres géographiques peuvent générer des difficultés d'accès pour les populations éloignées, qui doivent parfois se déplacer sur de longues distances pour effectuer des analyses prescrites. L'accessibilité aux laboratoires d'analyses médicales est un élément essentiel du parcours de santé. Elle conditionne la qualité de la prise en charge, le suivi des pathologies chroniques et la prévention.

Les établissements médico-sociaux - Personnes âgées

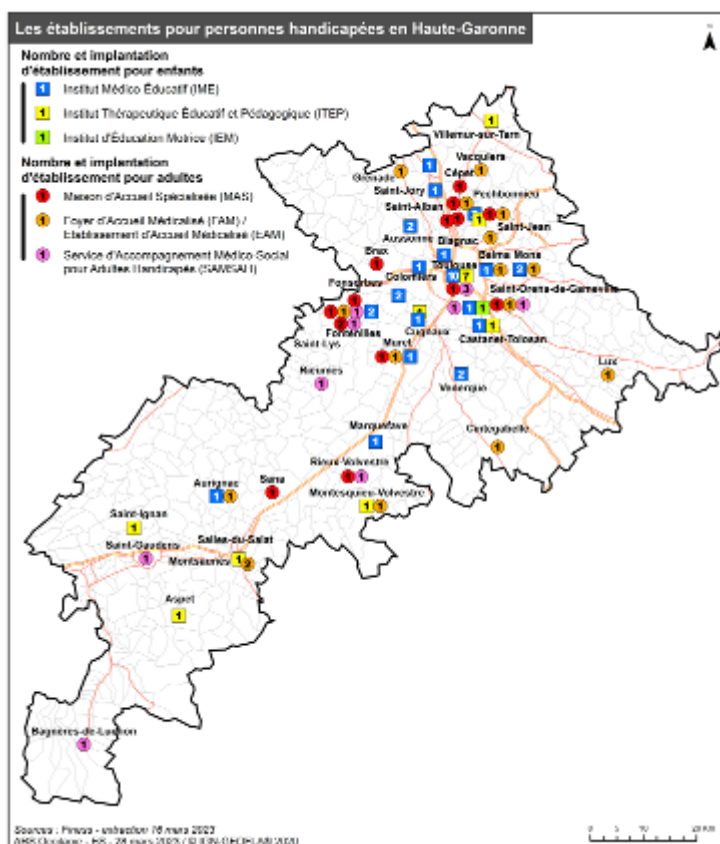


La Haute-Garonne dispose de 132 EHPAD totalisant 10 139 places. Le département compte également 25 résidences autonomie offrant 1 328 places, 7 unités de soins de longue durée (USLD) avec 418 lits, ainsi que 10 centres de jour pour personnes âgées totalisant 95 places. L'offre comprend en complément 36 SSIAD représentant 2 087 places. Aucune place recensée dans les autres établissements médico-sociaux dédiés aux personnes âgées.

Ces structures se concentrent principalement autour de Toulouse et dans les communes périurbaines. Les EHPAD sont répartis sur l'ensemble du territoire, mais les capacités sont inégalement distribuées avec un déficit relatif dans les zones rurales du Comminges, du Lauragais et du sud du département. Le taux d'équipement atteint 80,4 pour 1 000 personnes âgées, signalant une offre quantitative correcte, mais la densité est plus faible hors agglomération.

Les disparités territoriales observées peuvent complexifier l'accès à l'hébergement médicalisé dans les zones périphériques. La forte polarisation autour de Toulouse crée une dépendance aux structures urbaines, limitant l'autonomie des parcours dans certains bassins locaux. La couverture départementale est moyenne avec des zones moins bien desservies.

Les établissements médico-sociaux – Handicap



La Haute-Garonne regroupe 15 Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) proposant 781 places en internat médicalisé. Le département compte aussi 17 Foyers d'Accueil Médicalisé (FAM) et établissements apparentés offrant 622 places en hébergement. À cela s'ajoutent 38 foyers de vie totalisant 1 607 places, davantage orientés vers l'accueil non médicalisé.

Les dispositifs expérimentaux restent marginaux avec 8 places réparties dans 3 structures. L'accompagnement en milieu protégé est assuré par 20 ESAT représentant 1 803 places. Enfin, 13 services SSIAD/SPASAD assurent 70 places pour l'accompagnement à domicile des adultes handicapés.

La Haute-Garonne compte 34 Instituts Médico-Éducatifs (IME) pour 1 173 places en internat et semi-internat. Deux établissements accueillent des enfants polyhandicapés, totalisant 116 places. Le département compte aussi 18 Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) proposant 615 places, et un unique Institut d'Éducation Motrice (IEM) avec 150 places.

En complément, 43 SESSAD assurent 1 095 accompagnements ambulatoires. Quatorze CMPP et un CAMSP offrent un suivi précoce sur l'aire toulousaine et périurbaine, zones les mieux dotées.

Les zones rurales, notamment le Comminges, restent sous-dotées. L'accès à certaines spécialités (IEM) dépend de Toulouse. Ces déséquilibres renforcent les difficultés d'accès aux accompagnements spécialisés dans plusieurs bassins de population.

Les lieux de consultation

La Haute-Garonne compte 70 structures regroupant centres de santé et maisons médicales de garde. La majorité des centres de santé est implantée à Toulouse et dans sa périphérie, notamment à Colomiers, Blagnac et Labège. Ces structures proposent une offre diversifiée : soins médicaux, dentaires, infirmiers ou polyvalents, avec des établissements mutualistes, municipaux ou privés, facilitant l'accès à des consultations programmées ou non programmées.

Parallèlement, plusieurs maisons médicales de garde (MMG) assurent la prise en charge des soins non programmés sur des plages horaires étendues. Elles sont réparties dans l'agglomération toulousaine (Purpan, Colomiers, Cornebarrieu) et dans quelques communes plus éloignées comme Saint-Gaudens, Peyssies ou Revel, permettant un accès aux soins hors horaires habituels de consultation libérale.

L'offre reste centrée sur Toulouse et son aire périurbaine, ce qui peut pénaliser l'accès des habitants des territoires plus ruraux comme le Comminges ou le sud du département. Des zones comme le Lauragais ou le Volvestre bénéficient néanmoins de structures intermédiaires, renforçant la cohérence partielle du maillage départemental.

Pour explorer les lieux de consultation, tels que les Maisons de Santé Pluriprofessionnelle (MSP), les Centres de Santé (CDS), les Maisons Médicales de Garde (MMG) et les Centres de Soins Non Programmés (CSNP), cliquez sur la carte interactive. Vous y trouverez les coordonnées précises de chaque structure.

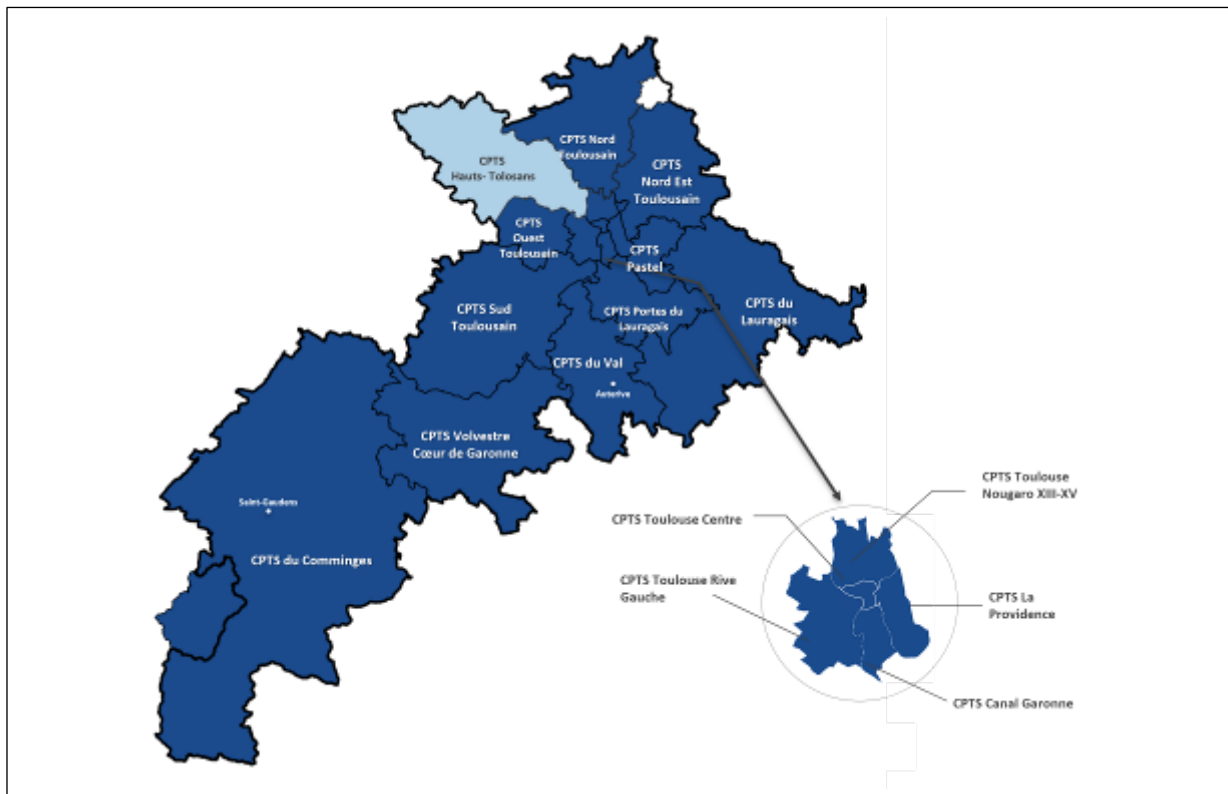


Outil d'informations :
[Lien vers espace dédié ARS Occitanie](#)

05

Exercice coordonné

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



Outil d'informations :
 [Tout savoir sur les CPTS du département grâce à la cartographie du Guichet CPTS Occitanie](#)

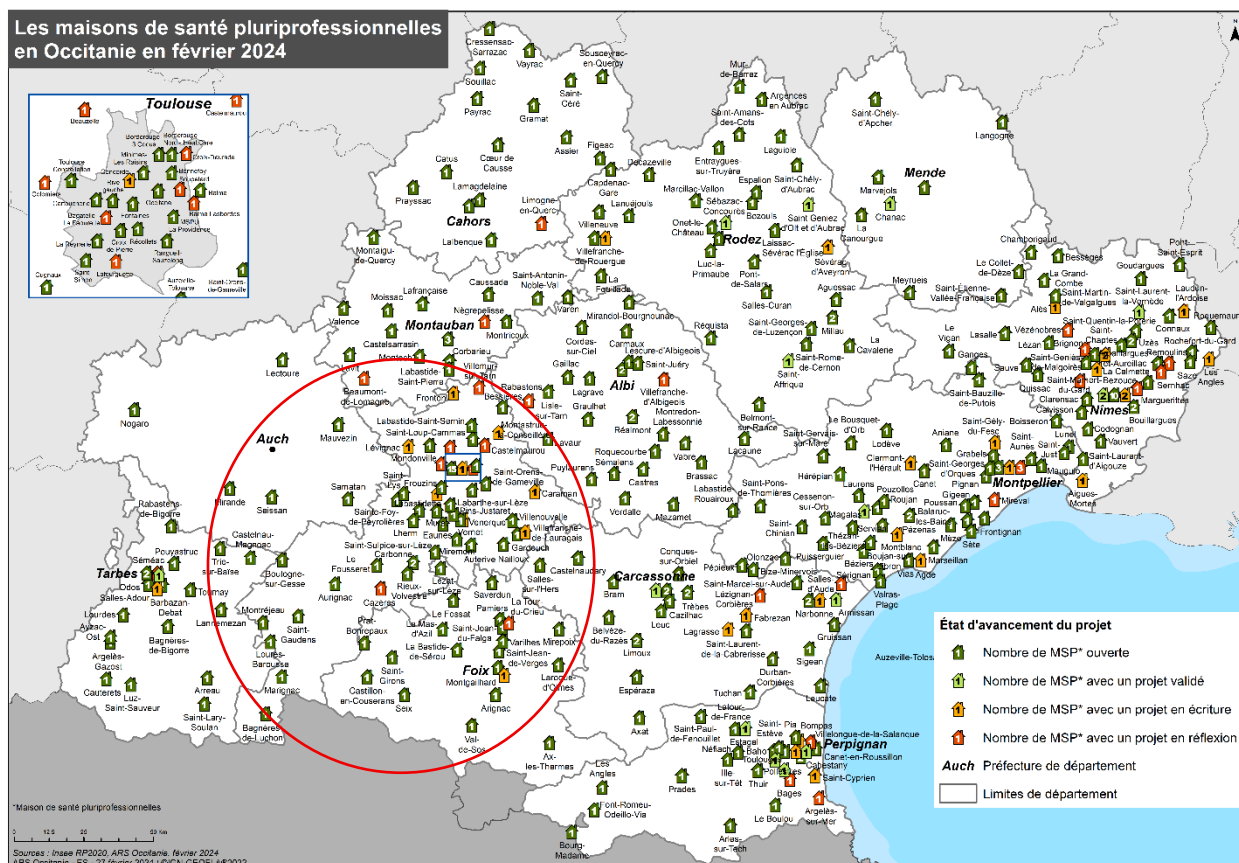
En Haute-Garonne, le maillage en communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) repose sur 16 structures identifiées. Ces CPTS couvrent la quasi-totalité du territoire départemental, avec des périmètres variables allant de l'agglomération toulousaine aux territoires plus ruraux du sud et de l'est. La population théorique couverte par l'ensemble des CPTS s'élève à environ 1 430 000 habitants, correspondant à la population départementale totale.

La répartition des CPTS montre une forte concentration autour de Toulouse. Les CPTS Toulouse Centre, Rive Gauche, Nord Est Toulousain ou encore Ouest Toulousain couvrent l'aire urbaine et sa périphérie immédiate, en lien avec les bassins de population les plus denses. À l'inverse, les zones plus rurales du Comminges et du Volvestre disposent chacune de leur CPTS, avec des périmètres plus étendus et des densités médicales moindres.

Malgré une couverture départementale apparente, des déséquilibres demeurent. Les CPTS périphériques regroupent souvent plusieurs bassins de vie, ce qui complexifie les actions de coordination et renforce les difficultés d'accès aux professionnels de santé dans les zones rurales et péri-montagnardes. Les territoires éloignés de Toulouse sont plus exposés aux inégalités d'offre de soins.

Les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles

Les MSP jouent un rôle clé dans la coordination des soins de santé et permettent une meilleure organisation et une prise en charge des patients en favorisant la collaboration entre les différents acteurs de santé.



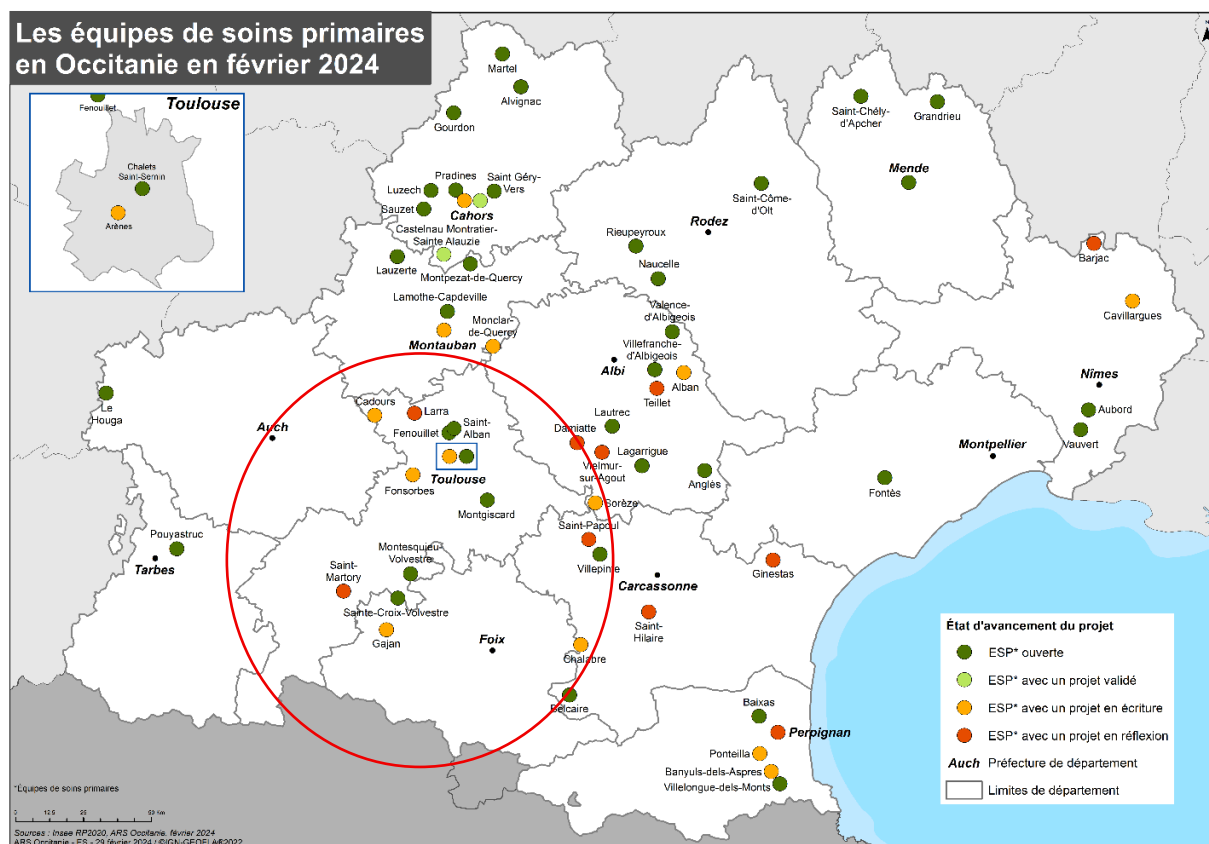
Outil d'informations :
[Lien vers la page dédiée de l'ARS Occitanie](#)

La Haute-Garonne compte 56 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) réparties sur l'ensemble du territoire départemental. Ces structures sont principalement concentrées autour de Toulouse, qui regroupe à elle seule de nombreuses MSP, comme celles de Rangueil, La Cartoucherie ou Minimes. Plusieurs communes périurbaines comme Muret, Balma, Cugnaux ou Saint-Orens accueillent également des MSP, facilitant ainsi la prise en charge coordonnée des patients en première et seconde couronne.

Les territoires ruraux et de montagne disposent aussi de structures adaptées, telles que la MSP du Luchonnais à Bagnères-de-Luchon ou la MSP de Saint-Gaudens, offrant un accès aux soins de premier recours dans des zones plus isolées. D'autres communes intermédiaires comme Villefranche-de-Lauragais, Auterive ou Carbonne complètent le maillage. Néanmoins, le sud du département reste moins couvert, avec des distances d'accès aux soins plus importantes pour certaines populations.

Globalement, la répartition des MSP traduit une offre cohérente avec la géographie et la démographie départementales. Toutefois, des déséquilibres d'accessibilité persistent en zones rurales, justifiant un renforcement éventuel de l'offre en périphérie des bassins urbains majeurs et dans certains secteurs de montagne.

Les Equipes de Soins Primaires



La Haute-Garonne compte 6 équipes de soins primaires (ESP) officiellement recensées. Ces structures sont localisées à Toulouse, ainsi que dans plusieurs communes périurbaines et rurales telles que Saint-Alban, Fenouillet, Fonsorbes, Baziège et Montesquieu-Volvestre. Elles regroupent des professionnels de santé exerçant de manière coordonnée, avec pour objectif d'assurer une prise en charge de proximité des soins courants dans leur bassin de vie.

Ces ESP contribuent à renforcer l'offre de soins ambulatoires, en particulier dans des secteurs situés en périphérie toulousaine ou en zones rurales. Elles permettent de structurer les parcours de soins en dehors des centres urbains majeurs et d'améliorer la continuité des soins sur le territoire, notamment grâce à un travail en équipe autour des patients.

03

SOUTIEN FINANCIER

Le lieu d'installation est un choix personnel, souvent guidé par un équilibre entre aspirations professionnelles, cadre de vie et opportunités locales. Mais au-delà de ces critères visibles, certaines zones peuvent aussi offrir des incitations financières qu'il est utile de connaître.

Il convient de distinguer deux grandes catégories d'incitations financières :

- **Les aides financières** : elles prennent la forme de soutiens directs destinés à favoriser l'installation ou le maintien de l'activité médicale dans certaines zones. Ces aides peuvent accompagner les médecins à différentes étapes de leur parcours professionnel lors de leurs études, leur installation ou encore pendant leur activité.
- **Les exonérations (fiscales ou sociales)** : c'est-à-dire des allègements de charges. Elles concernent principalement la fiscalité (impôt sur bénéfices, cotisation foncière des entreprises) ou les cotisations sociales (cotisations patronales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocations familiales). Certaines zones ouvrent droit à des exonérations totales ou partielles pendant plusieurs années.

Le zonage médecin constitue un outil central pour l'attribution notamment des aides financières. Des zones complémentaires sont également définies par l'ARS Occitanie afin de prendre en compte les particularités des territoires de la région, et d'apporter un soutien financier aux médecins qui souhaitent s'y installer.

Enfin, les zonages FRR (France Ruralité Revitalisation) et AFR (Aide à Finalité Régionale) permettent quant à eux d'accéder à des exonérations fiscales et/ou sociales. Bien qu'ils ne s'adressent pas exclusivement aux médecins, ces dispositifs, dont la portée dépasse le strict domaine de la santé, peuvent néanmoins influencer de manière significative la viabilité économique d'un projet d'installation en libéral.



Les aides financières et les exonérations

Incitations financières	Versé par l'ARS	Versé par le CNG*	Étudiant	Installation	En exercice
Aides financières					
Contrat d'Engagement de Service Public (CESP)		✓	✓		
Contrat de Début d'Exercice en tant que remplaçant (CDER)	✓		✓	✓	
Contrat ARS d'aide à l'installation	✓			✓	
Exonérations fiscales / sociales					
Exonérations fiscales en lien avec la PDSA					✓
Zonage France Ruralités Revitalisation (FRR/FRR+)					✓
Zonage d'Aide à Finalité Régionale (AFR)					✓

*CNG : Conseil National de Gestion

Le zonage médecin appliqué depuis mai 2022

Le zonage médecin permet, sur la base d'un critère national, l'APL (Accessibilité Potentielle Localisée), d'identifier les territoires dans lesquels l'accès aux médecins est le plus critique.

Trois catégories de zones sont mises en place en fonction de leur situation en termes d'accessibilité aux soins :

- **Zones d'intervention prioritaires (ZIP)** : zones les plus fragiles
- **Zones d'actions complémentaires (ZAC)** : zones fragiles mais dans un degré moindre que les ZIP
- **Zones d'appui régional (ZAR)** : catégorie ajoutée par l'ARS Occitanie depuis 2018 en plus des deux zones retenues au niveau national : ZIP et ZAC.

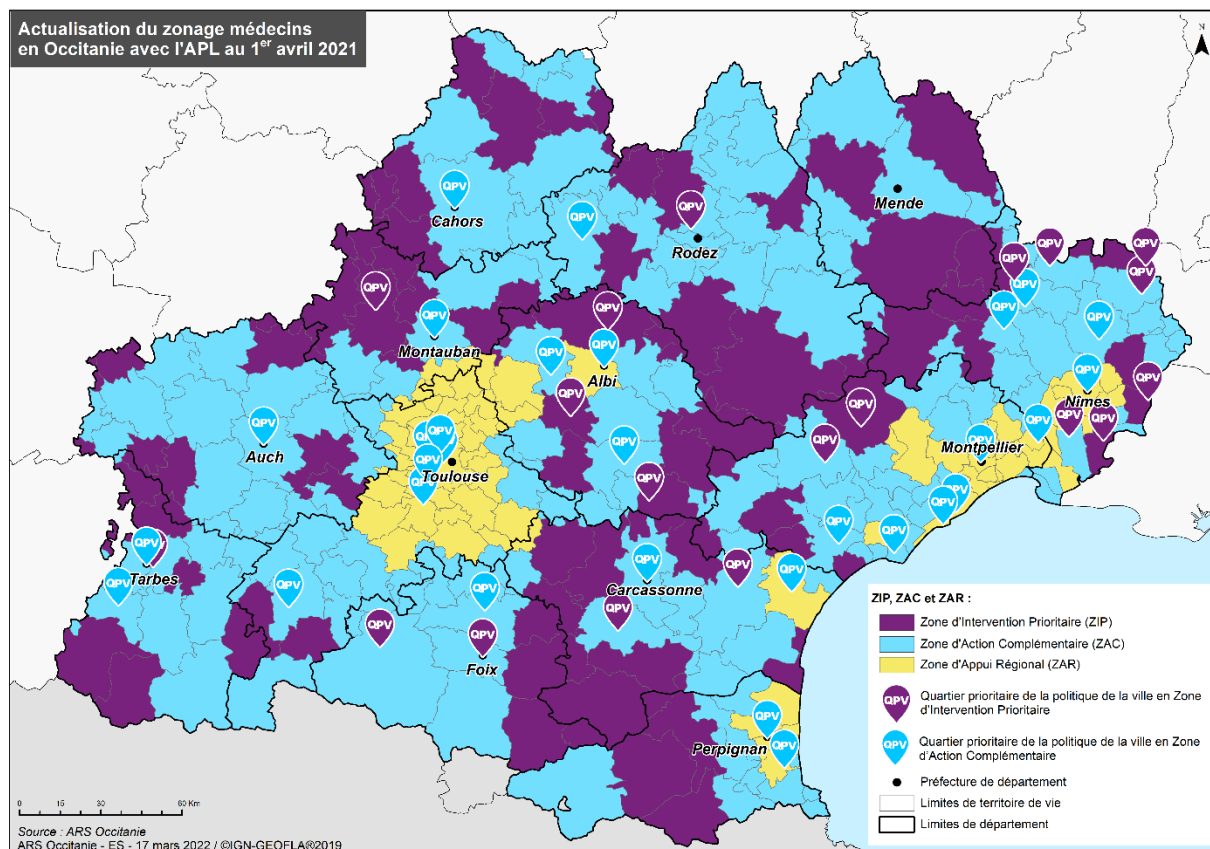
Les étudiants en médecine (2^{ème} et 3^{ème} cycle) peuvent, sous respect de certaines conditions, avoir recours au Contrat d'Engagement de Service Public (CESP). En échange, ils s'engagent à exercer, à compter de la validation du diplôme d'Etat de docteur en médecine, en ZIP ou ZAC pendant un nombre de mois égal à celui durant lequel l'allocation a été perçue et pour une durée de 2 ans minimum.

A partir de 2026, l'Assurance Maladie prévoit notamment le versement de majorations au Forfait Médecin Traitant ainsi que des aides ponctuelles selon les zones dans lesquelles les médecins s'installent, exercent leur activité ou encore interviennent (ZIP, ZAC, QPV), sous respect de certaines conditions.

L'ARS prévoit le versement d'une rémunération complémentaire forfaitaire, sous respect de certaines conditions, en ZIP et ZAC, dans le cadre du Contrat de Début d'Exercice Remplaçant (CDER).

Les médecins peuvent bénéficier également d'une exonération fiscale sur les rémunérations d'astreinte et les majorations spécifiques de Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) à hauteur de 60 jours par an, s'ils sont installés dans un secteur de garde dont au moins une commune est en ZIP, sous certaines conditions.

Pour finir, les médecins exerçant en ZIP, peuvent voir notamment leur rémunération valorisée en tant que Maître de Stage universitaire (MSU) mais aussi obtenir une augmentation du nombre d'ETP dans le cadre du contrat d'aide à l'embauche d'un assistant médical de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie).



Aides financières complémentaires

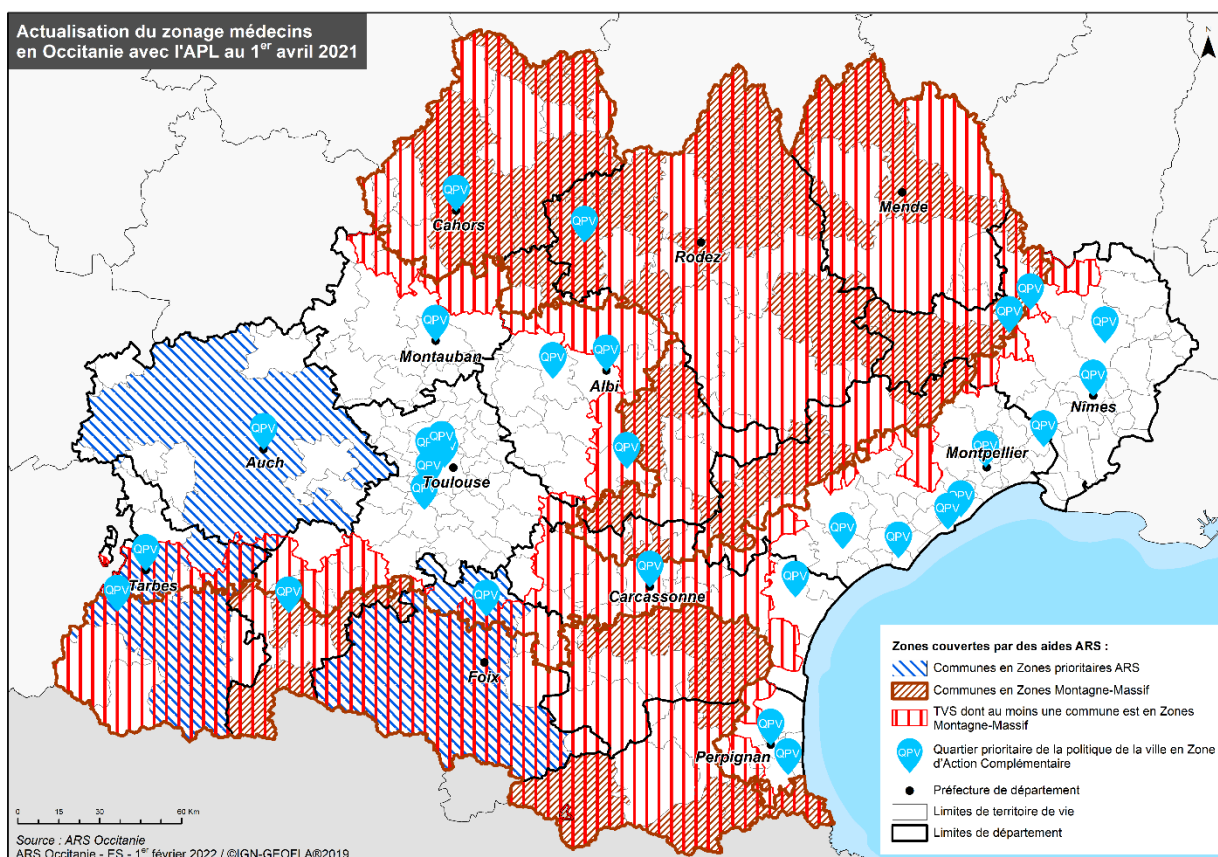
Au-delà des zones prioritaires énoncées dans le zonage médecin, l'ARS Occitanie propose également un soutien financier dans des zones complémentaires.

Les médecins, sous respect de certaines conditions, peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire à l'installation allant de 31 250 à 50 000 euros (au prorata du nombre de demi-journée travaillée) s'ils s'installent :

- Soit dans une commune classée en **zone Montagne-Massif** ou dans un **territoire vie-santé (TVS)** dont au moins une commune est classée en zone Montagne-Massif
- Soit dans un **Quartier prioritaire de la ville (QPV)**
- Soit dans une commune appartenant aux départements suivants : **l'Ariège, le Gers et les Hautes-Pyrénées.**

Toutefois il y a un point de vigilance à prendre en compte : si la zone est classée en ZIP ce sont les aides de l'Assurance Maladie qui seront applicables.

Les zones concernées sont visualisables sur la carte ci-dessous :



Pour connaître le détail par bassin de vie et commune cliquez-ici :



[Lien vers le site Rezone médecins](#)

Sélectionnez la **commune** souhaitée, puis cliquez sur **Rapport**, vous obtiendrez la **catégorie de zonage**, le **zonage montagne** et les **QPV** associés le cas échéant.

Les zones France Ruralités Revitalisation (FRR ou FRR+)

Le zonage FRR mis en place au 1 juillet 2024 permet un soutien plus adapté aux réalités locales. L'objectif est de développer l'activité économique mais aussi l'attractivité des territoires et améliorer leur taux de recours par les entreprises. La mise en place de ce nouveau zonage entraîne la suppression des ZRR (zones de revitalisation rurale) et des ZORCOMIR (zones de revitalisation des commerces en milieu rural).

Ce zonage prévoit deux niveaux :

- **FRR « socle »** : environ 20 000 communes sont concernées
- **FRR+** : ce dernier niveau concerne les territoires ruraux les plus vulnérables (un quart des communes classées en FRR). Les communes en FRR+ bénéficient, par rapport au niveau FRR « socle », d'une assiette d'éligibilité plus importante (entreprises et opérations).

Ainsi, sous respect de certaines conditions, un médecin libéral, s'installant en zone FRR/FRR+ peut bénéficier de certaines exonérations à la fois fiscales mais aussi sociales.

Quelles exonérations possibles ?

- **Exonération d'impôts sur les bénéfices** (impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés selon le régime d'imposition)
- **Exonération de cotisations foncières d'entreprise** (CFE) sur délibération de la commune et de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP)
- **Exonération de taxes foncières sur les bâtis** (TFPB) sur délibération de la commune et de l'EPCI-FP
- **Exonération de cotisations patronales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocation familiales** pour l'embauche du 1^{er} au 50^{ème} salarié.



Pour plus d'informations cliquez-ici :
[Lien classement communes zones FRR](#)
[Présentation du dispositif](#)

Les zones d'Aide à Finalité Régionale (AFR)

Les zones AFR (aides à finalité régionale) sont pensées pour soutenir le développement de territoires identifiés comme prioritaires au niveau européen.

C'est la Commission européenne qui approuve ce zonage fixé par décret. Ainsi les pouvoirs publics, l'Etat ou encore les collectivités locales peuvent octroyer sur la période 2022-2027 des aides aux entreprises dans ces zones pour encourager à la fois les investissements mais aussi la création durable d'emplois.

L'installation dans ces zones peut ouvrir droit à des exonérations fiscales intéressantes, notamment en début d'activité, avec la possibilité de bénéficier d'une exonération d'impôts sur les bénéfices totale pendant deux ans puis dégressive pendant les trois années suivantes.



Pour connaître le détail par commune cliquez-ici :
[Lien zones AFR](#)
[Présentation du dispositif](#)

04

ANNEXE



Activité des urgences

Haute-Garonne

Urgences 2024	31	CHU de Toulouse - Hôpital Purpan	CHU de Toulouse - Hôpital Rangueil
Nombre de passages	370 214	91 595	46 133
Évolution 2023/2024	+3,5%	+3,8%	+0,7%
Médiane de passages par jour	1 008	250	126
Exhaustivité du recueil	99,8%	100%	100%
Selon le type de patients			
Âge médian (ans)	35	36	49
Patients hors région : % (nb moyen/jour)	2% (24)	3% (7)	3% (4)
Moins de 15 ans			
Part	20%	0%	1%
Évolution	+2,8%	-	-
75 ans et plus			
Part	13%	11%	21%
Évolution	+4,9%	-0,5%	-2,6%
Selon l'arrivée : % (Nb moyen par jour)			
Soirée [20h-00h[	17% (173)	19% (48)	18% (23)
Nuit profonde [00h-08h[	11% (116)	14% (35)	15% (19)
CCMU exploitable	97%	96%	98%
CCMU 1	11% (97)	12% (21)	12% (14)
CCMU 2-3	87% (762)	87% (157)	85% (95)
CCMU 4-5	2% (14)	1% (2)	2% (3)
Transport exploitable	99%	100%	100%
Transport sanitaire	22% (218)	27% (67)	38% (48)
dont Smur	1% (8)	1% (2)	2% (3)
Selon le type d'urgences : % (Nb moyen par jour)			
Diagnostic principal exploitable	96%	100%	100%
Médoco-chirurgical	63% (552)	55% (103)	84% (95)
Traumatologie	30% (262)	30% (56)	11% (13)
Psychiatrie	3% (24)	8% (15)	1% (1)
Complexité diagnostique exploitable	94%	95%	96%
Haute complexité	12% (100)	14% (25)	25% (27)
PRPV exploitable	93%	95%	96%
PRPV Médicaux + Traumato MG	18% (153)	15% (27)	12% (13)
PRPV Traumato MG/Radio + CSNP	20% (165)	18% (32)	8% (9)
Selon le mode de sortie : % (Nb moyen par jour)			
Mode de sortie exploitable	100%	100%	100%
Hospitalisation	17% (173)	17% (43)	29% (37)
dont transfert vers un autre ES	1% (6)	1% (3)	1% (1)
Durée de passage			
Durée exploitable (en %)	96%	100%	99%
Durée médiane	3h15	3h56	4h02
Durée méd. lors d'un RAD	2h49	3h17	3h18
Durée méd. lors d'une hospit.	6h15	8h06	6h15

© CHU Occitane 2024

CHU de Toulouse - Hôpital des Enfants	CH de Saint- Gaudens	Clinique de l'Union	Clinique d'Occitanie	Clinique La Croix du Sud
65 199	21 620	35 370	30 967	26 748
+5,6%	+0,9%	+11,3%	+1,6%	+2,3%
180	59	96	85	73
100%	100%	98,0%	100%	100%
4	54	45	46	48
2% (4)	4% (2)	2% (2)	2% (1)	2% (2)
99%	12%	5%	8%	2%
+5,6%	-12,2%	-4,9%	-26,4%	-7,8%
0%	25%	17%	17%	19%
-	+5,6%	+8,6%	+27,6%	+5,7%
22% (39)	15% (9)	14% (14)	13% (11)	16% (12)
11% (19)	10% (6)	10% (9)	8% (7)	11% (8)
98%	79%	98%	100%	99%
29% (45)	10% (-)	2% (2)	1% (1)	1% (0)
70% (109)	86% (-)	96% (89)	97% (78)	98% (68)
<1% (0)	3% (-)	2% (2)	2% (1)	2% (1)
100%	100%	99%	100%	100%
4% (8)	35% (21)	19% (18)	14% (12)	23% (17)
1% (1)	1% (0)	<1% (0)	1% (1)	<1% (0)
100%	75%	85%	100%	100%
63% (99)	60% (-)	53% (-)	57% (46)	66% (46)
32% (50)	35% (-)	44% (-)	39% (32)	32% (23)
3% (4)	2% (-)	<1% (-)	1% (0)	<1% (0)
98%	73%	84%	96%	96%
4% (6)	21% (-)	9% (-)	9% (7)	9% (6)
97%	73%	84%	96%	96%
28% (43)	11% (-)	18% (-)	18% (14)	14% (10)
19% (29)	22% (-)	30% (-)	29% (22)	24% (16)
100%	100%	98%	100%	100%
11% (20)	25% (15)	15% (14)	12% (10)	15% (11)
<1% (0)	<1% (0)	1% (1)	<1% (0)	<1% (0)
100%	100%	99%	98%	100%
2h20	3h06	2h57	4h30	3h13
2h02	2h49	2h48	4h18	2h52
6h22	4h15	4h21	6h00	5h47

“-” Nombre moyen par jour non affiché si l'exploitabilité est inférieure à 90%
0% (0) : Les nombres moyens par jour ainsi que les pourcentages sont arrondis à l'unité

© ORU Occitanie 2024

Haute-Garonne (suite)

Urgences 2024	31	Clinique des Cèdres	Hôpital Joseph Ducuing	Clinique Ambroise Paré
Nombre de passages	370 214	25 038	15 857	11 687
Évolution 2023/2024	+3,5%	-0,1%	+4,3%	-1,9%
Médiane de passages par jour	1 008	68	42	32
Exhaustivité du recueil	99,8%	100%	100%	100%
Selon le type de patients				
Âge médian (ans)	35	51	36	42
Patients hors région : % (nb moyen/jour)	2% (24)	2% (1)	2% (1)	2% (1)
Moins de 15 ans				
Part	20%	2%	0%	1%
Évolution	+2,8%	-30,8%	+39,6%	-6,0%
75 ans et plus				
Part	13%	20%	7%	15%
Évolution	+4,9%	+5,0%	+18,9%	+2,9%
Selon l'arrivée : % (Nb moyen par jour)				
Soirée [20h-00h[	17% (173)	15% (10)	4% (2)	16% (5)
Nuit profonde [00h-08h[	11% (116)	11% (7)	3% (1)	12% (4)
CCMU exploitable	97%	100%	100%	99%
CCMU 1	11% (97)	6% (4)	12% (5)	1% (0)
CCMU 2-3	87% (762)	91% (61)	88% (37)	94% (29)
CCMU 4-5	2% (14)	3% (2)	<1% (0)	5% (2)
Transport exploitable	99%	100%	88%	93%
Transport sanitaire	22% (218)	23% (16)	15% (-)	24% (7)
dont Smur	1% (8)	<1% (0)	0% (-)	<1% (0)
Selon le type d'urgences : % (Nb moyen par jour)				
Diagnostic principal exploitable	96%	98%	100%	99%
Médico-chirurgical	63% (552)	73% (48)	64% (27)	62% (19)
Traumatologie	30% (262)	24% (15)	27% (12)	35% (11)
Psychiatrie	3% (24)	1% (1)	1% (0)	<1% (0)
Complexité diagnostique exploitable	94%	95%	99%	97%
Haute complexité	12% (100)	13% (8)	5% (2)	6% (2)
PRPV exploitable	93%	95%	87%	92%
PRPV Médicaux + Traumatologie MG	18% (153)	12% (7)	39% (-)	16% (5)
PRPV Traumatologie MG/Radio + CSNP	20% (165)	15% (9)	20% (-)	24% (7)
Selon le mode de sortie : % (Nb moyen par jour)				
Mode de sortie exploitable	100%	100%	100%	100%
Hospitalisation	17% (173)	19% (13)	11% (5)	15% (5)
dont transfert vers un autre ES	1% (6)	<1% (0)	<1% (0)	<1% (0)
Durée exploitable (en %)				
Durée médiane	3h15	2h46	1h55	-
Durée méd. lors d'un RAD	2h49	2h16	1h46	-
Durée méd. lors d'une hospit.	6h15	7h34	3h44	-

«-» Nombre moyen par jour non affiché si l'exploitabilité est inférieure à 90%
 * Données non présentées car non pertinentes
 0% (0) : Les nombres moyens par jour ainsi que les pourcentages sont arrondis à l'unité

© ORU Occitanie 2024

Outil d'informations :
 Lien vers le Panorama des organisations 2024
 - ORU Occitanie



DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

www.med-in-occ.org